

Volet à remettre ou renvoyer au trésorier de  
l'AMAP d'Autan-Jacques Dezeuze

Didier Loufrani,  
27 rue Gustave Courbet  
81100 Castres 05 63 70 71 42

## Les producteurs

### Yannick RÉGIS

Ferme Rauly  
81290 VIVIERS LES MONTAGNES  
05 63 71 11 65 - 06 63 08 79 14  
Maraicher bio

### Emmanuel et Stéphanie GESLOT

PUECH AURIOL  
81100 CASTRES  
05 63 72 02 47 - 06 67 68 08 00  
Maraicher Bio, avec traction animale

### Xavier Malinges

139 avenue de Roquecourbe 81000 CASTRES  
05 63 72 51 58 port : 06 16 36 28 16  
Maraîcher en conversion Bio

### Combien cela coûte-t'il ?

Pour la présente saison, le coût du panier est de  
11 €.

### Plus d'Info

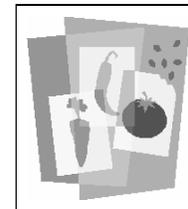
SITE DE L'AMAP D'AUTAN-JACQUES-DEZEUZE  
<http://amap.autan.free.fr/>

SITE Du Réseau des AMAP DU TARN  
<http://amaptarn.free.fr/>  
Contact: [reseauamaptarn@gmail.com](mailto:reseauamaptarn@gmail.com)

SITE Du MIRAMAP  
(Mouvement inter-régional des AMAP)  
<http://www.miramap.org>

## AMAP d'Autan-Jacques Dezeuze

### CONSOMMATEURS ET PAYSANS SOLIDAIRES



### Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).

Une AMAP est un partenariat entre un agriculteur et un groupe de consommateurs engagés. Ces « Amapiens » payent d'avance une partie de la récolte annuelle, et l'agriculteur, leur fournit chaque semaine un panier de légumes « de saison » dont le montant est fixé chaque année en assemblée générale.

Pour le paysan, cette garantie d'écoulement de sa marchandise et l'avance de trésorerie sont des soutiens décisifs.

Pour les consommateurs, c'est l'assurance de disposer de produits frais de grande qualité, cultivés sainement.

La charte des Amap engage l'agriculteur à cultiver « sain et dans le respect de l'environnement ». Un lien de confiance se tisse entre le producteur et les « consom'acteurs ». Exemple d'économie solidaire locale, une AMAP libère l'agriculteur des contraintes inhérentes à l'économie de marché et lui permet de se consacrer pleinement à une production respectueuse de l'environnement.

Participer à une AMAP, c'est aussi réapprendre à se nourrir avec les saisons, au rythme de la nature.

Une fois par semaine, le producteur et les Amapiens se retrouvent en un lieu convenu et chacun prend sa part de légumes frais en fonction de la récolte du jour.

1500 AMAP existent déjà en France, bien plus dans le reste du monde. Mais les valeurs fondamentales sont les mêmes sur toute la planète:

PROXIMITÉ : relocalisation de l'économie par un soutien à l'agriculture paysanne, relation directe entre les producteurs et les consommateurs, circuits courts

EQUITÉ, SOLIDARITÉ, TRANSPARENCE ET CONFIANCE : partenariat équitable entre producteurs et amapiens basé sur la confiance, la transparence et la solidarité financière

QUALITÉ, RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES NORMES SOCIALES : une agriculture paysanne, socialement équitable (respect des normes sociales par rapport à tous les employés de l'exploitation) et écologiquement saine (pas de pesticides ni engrais chimiques de synthèse)

AUTONOMIE DES PRODUCTEURS ET RESPONSABILISATION DES CONSOMMATEURS : une agriculture économiquement viable et visant le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations ; des consommateurs, acteurs de leur propre consommation et pouvant choisir des modes alternatifs de distribution

CONVIVIALITÉ : lien direct entre producteurs et consommateurs

## Participer à l'Amap d'Autan-Jcques-Dezeuze

Adresse de l'association : 27 rue Gustave Courbet 81100 Castres

Présidente: Marina Dezeuze Tél 05 63 62 00 93  
[marina.dezeuze@hotmail.fr](mailto:marina.dezeuze@hotmail.fr)

Secrétaire : RECH-SORENSEN Marie-Paule, 24 rue Jacquart 81100 CASTRES Tel 05 63 59 21 61

[sorensen.mp@gmail.com](mailto:sorensen.mp@gmail.com)

Trésorier: Didier Loufrani, 27 rue Gustave Courbet 81100 Castres 05 63 70 71 42

[didier81@gmail.com](mailto:didier81@gmail.com)

Autres membres du bureau :

Philippe AIZPURUA , moulin de roques 81100 castres tel: 09 64 11 57 56

[aizpurua@wanadoo.fr](mailto:aizpurua@wanadoo.fr)

Christophe MOISY 7 rue du Bosquet 81100 Castres Tél: 06 28 03 41 30

[moisy.christophe@yahoo.fr](mailto:moisy.christophe@yahoo.fr)

## Où et quand est-ce que je me procure mon panier ?

Le lundi soir, à partir de 18H, sur un lieu défini dans sa convention de fonctionnement. Pour la

présente saison, il y aura successivement les lieux de distribution suivants :

- A Partir du 5 Septembre 2011 et jusqu'au 31 Octobre, chez Henny et Pippo Aizpurua Moulin de Roques 81100 Castres derrière Decathlon.

- Du 7 Novembre 2011 jusqu'à la fin de la saison d'hiver le 30 Janvier 2011 inclus, chez Corinne et Pasquale Angione 82 rue Marcel Briguiboul à Castres.

## Comment se déroule la distribution ?

Les légumes sont livrés dans des caissettes. La composition du panier est inscrite sur un tableau. Chacun se sert et compose son panier avec l'aide du producteur et d'un membre bénévole. Il est très conseillé d'organiser un tour de ramassage pour économiser le carburant.

## De quoi se compose le panier ?

Au début de la saison, le producteur propose son calendrier de production. Le contenu du panier varie tout au long de la saison, suivant les récoltes.

## Quels risques pour l'AMAPIen ?

Votre engagement est un acte de solidarité puisque vous partagez les risques dus aux aléas du temps. Mais les productions sont suffisamment diversifiées pour compenser les pertes éventuelles.

## Seul... puis je prendre un demi panier ?

Les producteurs ne livrent que des paniers complets. Si c'est trop pour vous, à vous de trouver un autre adhérent susceptible de partager . Mais c'est à vous de faire le partage et de vous organiser avec votre co panier.

## Si je ne peux pas venir ?

Ce panier est à vous ; si vous n'êtes pas là, un ami ou un voisin peut venir le chercher à votre place. Vous pouvez aussi prévenir l'Amapien qui accueille et qui pourra le garder jusqu'au lendemain ou plus. Nous attirons votre attention sur ce qui est le principal point de dysfonctionnement de notre AMAP.

## Volet à remettre rempli avec vos chèques

Pour adhérer à l'AMAP d'Autan-Jacques Dezeuze (association Loi 1901)

Je déclare avoir pris connaissance de la Charte des AMAP, des Statuts et du Règlement Intérieur de l'AMAP d'Autan-Jacques Dezeuze et de cette Plaque.

Je m'engage pour cette saison avec les producteurs ci dessus mentionné, à acheter et payer d'avance la part de production qui me revient

Nom de l'adhérent :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Tel :

Signature :

## SAISON Automne-Hiver 2011\_2012

du 5 Sepembre 2011 au 30 Janvier 2012 (22 semaines )

Pour un panier par semaine 242 € en chèques (1 ou plusieurs, soit au maximum 5 chèques )

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du G.I.E. « Les jardins de MAYA », datés au jour de l'engagement, envoyés au trésorier, Didier Loufrani, 27 rue Gustave Courbet 81100 Castres Tél:05 63 70 71 42

La cotisation pour l'année civile 2011 décidée en AG a été fixée à 7 €.

Le chèque de 7 € est à libeller au nom de l'AMAP d'Autan-Jacques-Dezeuze et à remettre au trésorier.